



Structures concernées :

- Entreprises publiques et privées
- Établissements Recevant du Public (E.R.P.)
- Ressources Humaines
- Hygiène et Sécurité
- Sociaux, Médico-Sociaux
- Collectivités territoriales
- Éducation
- Associations

Public concerné :

- Salarié
- Volontaire Service Civique
- Bénévole

Prérequis :

Être âgé de 18 ans minimum

Effectif :

De 8 à 16 participants

Durée de la formation :

En présentiel :

- 2 jours consécutifs (14 heures)
- de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Lieu de la formation :

La ville est définie au moment de l'inscription

Coût de la formation* :

Forfait pédagogique : 220 €
+ coût du manuel officiel PSSM France (31€ / stagiaires)

(*) Exonération de TVA : Article 261-4-4° du Code Général des Impôts

Financement :

Financement personnel, fonds solidaire P.S.S.M, fonds propres de l'entreprise, OPCO

Code de la fiche : RS7212

« Réaliser des premiers secours en santé mentale »

Certificateur : P.S.S.M France

Date de décision : 25/06/2025

Déployée en France depuis 2019, la formation des Premiers Secours en Santé Mentale (P.S.S.M.) est l'équivalent en Santé Mentale, de la formation Prévention et Secours Civiques (P.S.C.1) en Santé physique.

Un programme international réactualisé depuis 20 ans et démontré scientifiquement.

Devenez secouriste en Santé Mentale !

Plus d'informations sur pssmfrance.fr

Objectifs de la formation

- Encourager la prévention des risques en santé mentale,
- Aider une personne en détresse psychique dans le cadre d'un plan d'action,
- Dispenser les premiers secours en cas de crise,
- Acquérir des connaissances initiales concernant les troubles psychiques les plus courants.

Objectifs opérationnels

- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale,
- Développer des compétences relationnelles adaptées aux situations de crises en santé mentale,
- S'approprier un plan d'action pour apporter un soutien immédiat aux personnes en souffrance,
- Prévenir les Risques Psycho-Sociaux au travail (R.P.S).

Les apports de cette formation

- Renforcer la prévention de santé au travail dans le cadre du « Passeport Prévention »,
- Répondre à un enjeu national énoncé lors des Assises de la santé mentale (2021), en formant des secouristes en santé mentale.

Contenu de la formation

Grâce au plan d'action le secouriste sera à même d'approcher une personne qui subit un début ou une détérioration des troubles psychiques ou qui vit une crise de Santé Mentale.

Les troubles de la Santé Mentale les plus courants :

- Le trouble de la dépression,
- Le trouble de l'anxiété,
- Le trouble psychotique,
- Le trouble lié aux addictions.

Les manifestations d'une crise en Santé Mentale :

- les pensées et comportements suicidaires,
- les attaques de panique,
- les comportements consécutifs à des événements traumatiques,
- les états sévères de psychose,
- les comportements agressifs liés aux effets concomitants à l'utilisation de l'alcool et/ou de



Programme de la formation

PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

Module « Standard »



**Formatrice
accréditée**
Premiers Secours
en Santé Mentale

Mise à jour le 09/09/2025

Association FORMALUD

N° de Siret : 810 290 254 00038

N° de Formation : 76311113831

www.formalud.com

Avenue de la Gare
31410 Longages

06 95 54 49 04

formation@formalud.com

Lieux d'intervention :
France Métropolitaine

Formation accessible aux personnes en situation de handicap :

Quel que soit le handicap (moteur, auditif, psychiques...), FORMALUD met en place un plan d'accompagnement personnalisé pour permettre aux participants de suivre au mieux la formation.

La référente handicap :
Stéphanie DURAND
06 95 54 49 04

Les méthodes pédagogiques et modalités d'évaluations

- Animé par un formateur accrédité module « Standard » par P.S.S.M France
- Alternance d'apport théorique, d'exercices pratiques et de mise en situation
- Support du participant : Manuel officiel P.S.S.M France

L'évaluation des acquis s'effectuera tout au long de la formation s'appuyant sur des quizz, des études de cas et des mises en situation.

Validation de la formation

A l'issue de l'évaluation de la formation sur la plateforme de P.S.S.M, le certificat de réalisation et l'attestation de secouriste en santé mentale seront délivrés aux participants par P.S.S.M France.

Equipe pédagogique

Formatrices :

- Titulaires d'un diplôme des Sciences de l'Education et de la Formation D.U.F.A. (*Diplôme Universitaire de Formateur pour Adultes*)
- Accréditées par P.S.S.M. France

Animatrices en psychoéducation.

Modalités de la mise en place de la formation

Un entretien avec l'équipe pour présenter la formation et analyser les besoins et attentes du participant.

Délai d'accès : En raison du nombre limité de sessions organisé par FORMALUD, les inscriptions sont traitées sous 15 jours ouvrés et les dates programmées selon disponibilités.

À l'issue de la commande, FORMALUD fournira :

- Un devis accompagné des C.G.V.* et du R.I.*
- Un contrat de formation
- Une convocation indiquant l'adresse de la formation et conditions d'accessibilité

**Conditions Générales de Ventes*

**Règlement Intérieur.*

La référente administrative et qualité :

Accompagnement pour les démarches administratives et financières
Stéphanie DURAND

06 95 54 49 04

formation@formalud.com